

5

20

Le suivi et l'évaluation : une maîtrise de la mise en œuvre du projet

- 5.1 Un dispositif d'évaluation partenariale p. 221
- 5.2 Une approche très large et des critères multiples p. 221
- 5.3 Une démarche devant associer les Franciliennes et les Franciliens p. 223

Conformément à l'article L. 141-1 du code de l'urbanisme, « au plus tard à l'expiration d'un délai de dix ans à compter du décret approuvant le schéma directeur de la région d'Île-de-France, la Région procède à une analyse de son application, notamment du point de vue de l'environnement ».

Au-delà de cette obligation légale, le suivi permanent et l'évaluation au moins décennale du SDRIF ont pour but d'éclairer les différents acteurs sur l'application effective des orientations du Schéma directeur et la validité dans la durée de ses principaux objectifs à une échelle régionale et infrarégionale, en tenant compte de l'approche par faisceaux.

Le suivi et l'évaluation doivent permettre aux différents acteurs de coordonner leurs approches de façon à produire une analyse partagée des processus à l'œuvre et des résultats obtenus.

Ils doivent permettre d'identifier les inflexions nécessaires pour adapter tant les objectifs territoriaux que les politiques sectorielles engagées par la puissance publique, voire d'engager une procédure de modification ou de révision du SDRIF.

Le dispositif de l'évaluation environnementale fait partie intégrante du dispositif de suivi et d'évaluation.

5.1 Un dispositif d'évaluation partenariale

Responsables politiques, agents des services et techniciens des diverses administrations, membres du CESR, représentants des établissements publics, membres des organismes consulaires et du monde des entreprises, syndicalistes et membres d'associations, enseignants et chercheurs, citoyens : la révision du SDRIF a mobilisé plusieurs milliers d'acteurs.

Afin que le suivi et l'évaluation soient partagés par le plus grand nombre des acteurs de l'aménagement, la Conférence territoriale régionale est tenue informée et débat de l'ensemble des travaux relatifs au suivi et à l'évaluation, de même que la Conférence interrégionale du Bassin parisien en ce qui concerne les différents aspects interrégionaux du SDRIF.

Le comité de pilotage associe le Préfet de région, le Président du Conseil régional et le Président du Conseil économique et social régional. Le comité de pilotage élargi comprend en outre les Présidents de Conseils généraux, le Président de l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF), les Présidents des Chambres consulaires d'Île-de-France, ainsi qu'un représentant des établissements publics de coopération intercommunale. Ces comités pilotent le suivi permanent et l'évaluation décennale du SDRIF, susceptible d'être anticipée si des évolutions inattendues

ou alarmantes sont détectées. Ils fixent les modalités et les moyens nécessaires au suivi et à l'évaluation. Ils se réunissent au moins une fois par an approuvent un rapport annuel et préparent la conférence territoriale régionale. Le rapport annuel est présenté sous la forme d'une communication en séance plénière du Conseil Régional.

Le comité technique constitué pour la révision du SDRIF, réunissant les représentants des services de la Région et de l'IAU Île-de-France, des services de l'État, et du Conseil économique et social régional, assure la coordination de la démarche d'évaluation pour le compte du comité de pilotage. Il opère les choix en matière de questionnements, de méthode, d'outils (études, enquêtes, observatoires) et d'indicateurs. Ces choix doivent tenir compte des acquis des sciences humaines et des dernières découvertes scientifiques et techniques dans les différents domaines concernés, tout au long de la mise en œuvre du SDRIF.

Un comité d'évaluation garantit la méthode utilisée, la cohérence de la démarche et la fiabilité des résultats.

5.2 Une approche très large, des questionnements et des critères multiples

■ Approche et questionnements

La démarche de suivi et d'évaluation doit tenir compte des différentes fonctions du SDRIF :

- ▶ le SDRIF comme document d'urbanisme, devant se décliner dans les documents d'urbanisme locaux ;
- ▶ le SDRIF comme document-cadre des politiques sectorielles régionales (notamment spatialisées), devant se décliner dans les divers contrats (CPER, contrats régionaux, etc.) et plans sectoriels ;
- ▶ le SDRIF, plus largement encore, comme porteur de valeurs (comme la solidarité), de principes (comme la proximité), de notions (comme la densité humaine) devant être diffusés plus largement dans l'ensemble des politiques publiques, des pratiques professionnelles, voire des comportements individuels.

La démarche privilégie la dimension transversale et durable propre au SDRIF.

Une attention particulière est portée aux effets du SDRIF au-delà des frontières administratives régionales, dans le cadre du Bassin parisien et du Nord Ouest européen.

■ Critères d'évaluation et éléments de contexte

On distingue éléments de contexte, facteurs exogènes au schéma mais ayant une influence sur sa mise en œuvre, et critères d'évaluation concernant les grandes réalités que le SDRIF entend infléchir.

Les éléments de contexte doivent permettre d'observer les grandes réalités régionales auxquelles le SDRIF est susceptible de devoir s'adapter, par exemple : les évolutions démographiques ; les évolutions sociales ; les évolutions économiques et de l'emploi ; les évolutions environnementales, climatiques et énergétiques ; les évolutions des conditions économiques et sociales de production de l'habitat et des nouveaux quartiers urbains ; les évolutions des conditions techniques, économiques et sociétales de la mobilité ; les évolutions scientifiques ; les évolutions législatives et réglementaires.

Les critères d'évaluation doivent permettre d'identifier l'impact du SDRIF au regard de ses trois grands défis :

- ▶ favoriser l'égalité sociale et territoriale et améliorer la cohésion sociale : réduction des disparités sociales et territoriales, amélioration des conditions et du cadre de vie, résorption de la crise du logement, accroissement et rééquilibrage du parc social, réduction des inégalités dans l'accès aux transports collectifs ;
- ▶ anticiper et répondre aux mutations ou crises majeures : augmentation de la densité et de la compacité des espaces urbains

franciliens, augmentation de la part des transports collectifs dans les déplacements, réduction de la consommation et de la fragmentation des espaces ouverts (agricoles, boisés et naturels), limitation de l'érosion de la biodiversité ;

- ▶ développer une île-de-France dynamique maintenant son rayonnement mondial : accroissement de l'attractivité, émergences de nouveaux pôles d'emploi, émergence de nouvelles filières participant à l'excellence francilienne et contribuant à la diversité des emplois (éco-filières, économie de la connaissance.

Le comité technique précise ces critères et détermine les outils et les indicateurs permettant de les cerner, comme cela est esquissé dans l'évaluation environnementale du SDRIF. Le SDRIF étant le document-cadre des actions d'aménagement et de développement du territoire régional, ces choix devront être cohérents avec les dispositifs spécifiques développés dans les politiques ou plans sectoriels.

Il détermine pour chacun d'eux, la situation de référence et précise les évolutions attendues, à l'échelle régionale puis infra-régionale, avec une attention particulière pour les territoires concernés par la géographie stratégique et prioritaire. Pour ce faire, il s'appuie notamment sur le référentiel territorial du SDRIF, outil numérique de déclinaison territoriale des objectifs et orientations du SDRIF. Ces travaux peuvent s'appuyer sur les différents organismes et observatoires (programme d'observation de la consommation des espaces agricoles et naturels OCEAN,

Observatoire régional du foncier, Réseau d'observation statistique de l'énergie ROSE, Natureparif, Airparif, Bruitparif, Observatoire régional de la santé d'Île-de-France, Observatoire régional des déchets d'Île-de-France, Observatoire de l'équipement commercial d'Île-de-France, Observatoire de l'immobilier d'entreprise, Observatoire du logement social, etc.) existants ou à créer en Île-de-France, mais aussi pour certains à l'échelle du Bassin parisien, avec le souci de permettre les comparaisons nationales, européennes et internationales.

5.3 Une démarche devant associer les Franciliennes et les Franciliens

L'association des Franciliennes et les Franciliens est indispensable à l'appropriation effective du projet régional que constitue le SDRIF, largement fonction des enjeux d'usages individuels et collectifs (habitat, mobilité, activité, loisirs, etc.). Elle est donc indispensable également à son suivi et à son évaluation. Les dispositifs utilisés ou construits à l'occasion de la concertation engagée pour la révision du SDRIF seront sollicités et, le cas échéant, affinés pour son suivi : « baromètre » de l'opinion francilienne, sondages, enquêtes auprès des Franciliens,

panels, débats consultatifs, conférences citoyennes. D'autres dispositifs pourront, le cas échéant, être utilisés. Ceci répond à une volonté forte, émanant des citoyens concertés par la Région dans le cadre de la révision du SDRIF. Enfin, le Conseil régional informera et sollicitera pour avis sur les données résultant du suivi du SDRIF les différentes instances de « démocratie participative » existantes ou à créer : Conseil régional des jeunes, Conseil régional des citoyennes et des citoyens handicapés, etc. Un dispositif d'information et de réflexion à destination des lycéens pourrait être élaboré. Cette évaluation liée aux nouvelles formes de planification doit permettre aussi de faire vivre le SDRIF en associant à sa mise en œuvre les partenaires qui ont largement contribué à sa révision.

Le suivi et l'évaluation : une maîtrise de la mise en œuvre du projet **5**

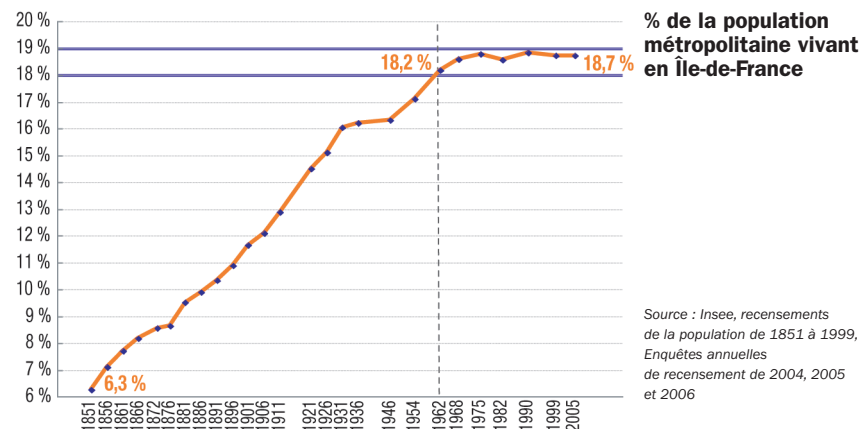
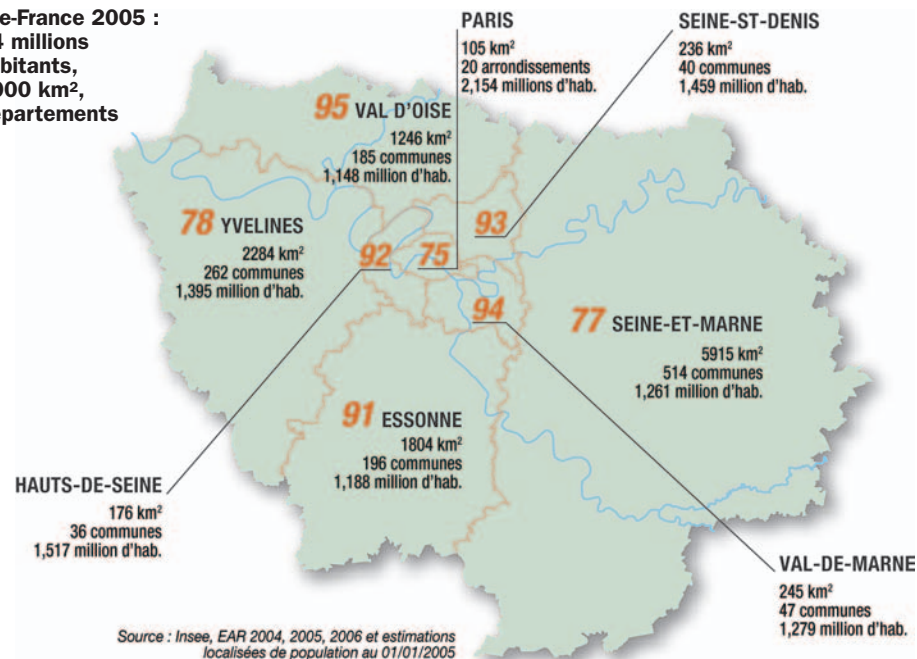
> *Une démarche devant associer les Franciliens et les Franciliennes*

5.3

L'ÎLE-DE-FRANCE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

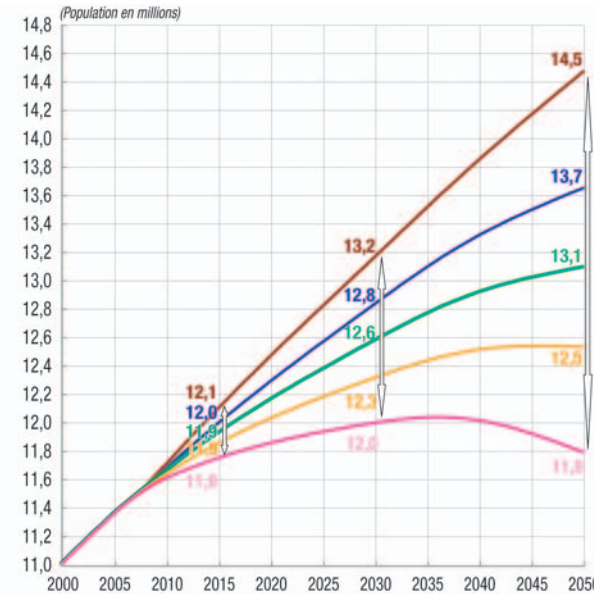
- ▶ 2 % du territoire métropolitain [1]
- ▶ 4 % des maisons individuelles mises en chantier [2]
- ▶ 9 % des ménages vivant en maison individuelle [3]
- ▶ 9 % des logements (individuels et collectifs) mis en chantier [2]
- ▶ 9 % des émissions nationales de CO₂ [4]
- ▶ 15 % des propriétaires de leur logement [3]
- ▶ 16 % des logements collectifs mis en chantier [2]
- ▶ 17 % du parc de logements [3]
- ▶ 19 % de la population [5]
- ▶ 21 % des chômeurs [6]
- ▶ 21 % des bénéficiaires du RMI [7]
- ▶ 21 % de la valeur ajoutée industrielle [8]
- ▶ 22 % des emplois publics comme privés [9]
- ▶ 23 % du revenu disponible brut des ménages (y.c. transferts sociaux et fiscaux) [10]
- ▶ 27 % des étudiants [11]
- ▶ 28 % du parc HLM [12]
- ▶ 29 % du produit intérieur brut [13]
- ▶ 31 % des ménages vivant en appartement [3]
- ▶ 34 % des effectifs de 3^{ème} cycle [14], dont un sur cinq est un étudiant étranger [15]
- ▶ 37 % des cadres et professions intellectuelles supérieures [16]
- ▶ 38 % des sièges sociaux implantés en France [15]
- ▶ 40 % des personnes de nationalité étrangère comme des immigrés [17] [18]
- ▶ 40 % des effectifs de Recherche & Développement [19]
- ▶ 46 % des établissements dont le siège social est situé à l'étranger [12]
- ▶ 47 % des cas de tuberculose déclarés [20]
- ▶ 50 % des emplois supérieurs français [9]
- ▶ 70 % des cas de plombémies (intoxications dues au plomb) [21]

Île-de-France 2005 :
11,4 millions
d'habitants,
12 000 km²,
8 départements



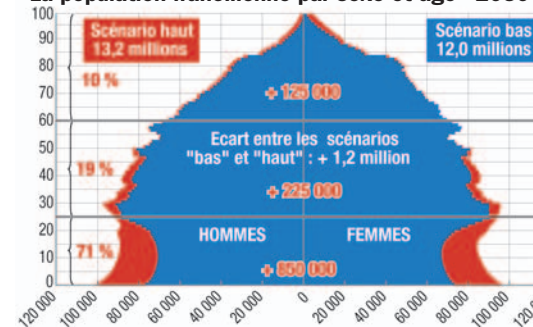
POPULATION

- ▶ 11,4 millions de Franciliens, et une croissance relative comparable à celle des autres régions métropolitaines depuis 1962 [22] [23]
- ▶ Une croissance démographique de plus de 400 000 personnes entre 1999 et 2005 alimentée par :
 - un excédent naturel élevé (173 000 naissances en moyenne par an depuis 1999 pour 74 000 décès)
 - un déficit migratoire prononcé avec les autres régions métropolitaines (- 70 000 par an depuis 1999)
 - des échanges migratoires positifs avec le reste du monde (+ 35 000 par an depuis 1999) [23] [24] [25]
- ▶ Une population plus jeune que celle des autres régions (84 % a moins de 60 ans contre 78 % ailleurs en France) en raison de sa fécondité, parmi les plus élevées d'Europe, et de ses échanges migratoires, avec des arrivées permanentes de jeunes actifs et des départs nets de familles avec enfants et de retraités [24] [25] [26]
- ▶ Les dernières simulations de l'Insee, publiées en juillet 2006, font en effet état d'une population métropolitaine comprise entre 64,1 et 70,4 millions d'habitants en 2030, et entre 63,0 et 77,3 millions d'habitants en 2050. [26b]
- ▶ Si le poids démographique de l'Île-de-France en France métropolitaine continue de rester stable, comme depuis plus de 40 ans (18,7 % en 2005), la population francilienne devrait augmenter en volume dans la totalité des scénarios à l'horizon 2030. Elle serait comprise entre 12,0 et 13,2 millions d'habitants, soit une croissance de l'ordre de 0,6 à 1,8 million de Franciliens en plus par rapport à 2005, selon l'évolution de la fécondité et du solde migratoire qu'entreprendra la France en général et l'Île-de-France en particulier avec le reste du monde. L'incertitude s'accroît à l'horizon 2050 et traduit celle qui entoure l'évolution de la population métropolitaine dans son ensemble. [26b][26c]
- ▶ Des simulations plus détaillées, par sexe et âge, permettent de préciser la nature de l'incertitude qui entoure le volume de la population francilienne à terme. Ces simulations montrent que l'incertitude porte pour une large part (71 % à l'horizon 2030) sur les moins de 25 ans, c'est-à-dire sur les enfants qui naîtront entre 2005 et 2030, en raison de l'incertitude qui entoure l'évolution de la fécondité (entre 1,7 et 2,1 enfants par femme). Ceci signifie aussi que l'incertitude sur le nombre de ménages à loger d'ici 2030 est beaucoup plus limitée que ne le laisse supposer l'incertitude sur le volume de la population francilienne, puisque ces enfants à naître n'arriveront à l'âge de former un ménage indépendant qu'après 2030 pour la plupart. [26c]
- ▶ Si la fécondité reste stable comme l'envisage l'Insee dans son scénario central, la taille moyenne des ménages passerait en France métropolitaine de 2,31 à 2,08 ou 2,04 personnes par ménage entre 2005 et 2030, selon le scénario retenu en matière d'évolution des modes de cohabitation, et de 2,33 à 2,14 ou 2,11 personnes par ménage en Île-de-France sur la base d'hypothèses d'évolution des modes de cohabitation similaires à celles retenues pour la France métropolitaine. [26c] [26e]

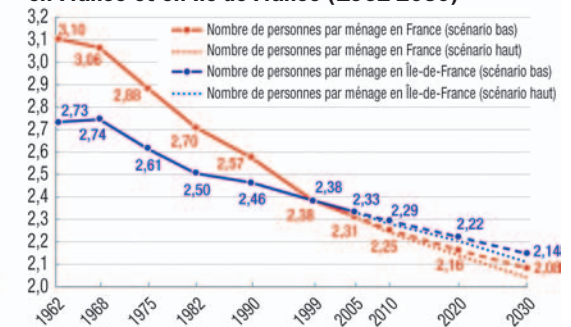


Evolution de la population francilienne si son poids démographique en France métropolitaine reste constant (18,7 %)

La population francilienne par sexe et âge - 2030



Le nombre de personnes par ménage en France et en Île-de-France (1962-2030)



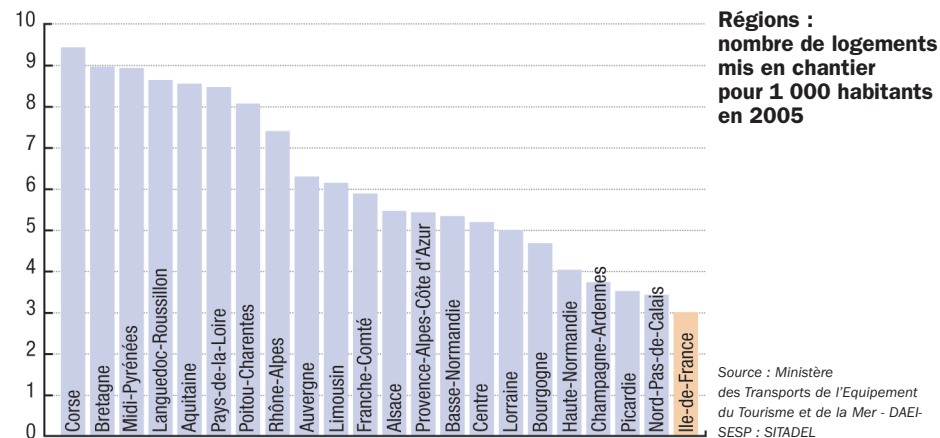
Sources : Insee, Recensements de la population de 1962 à 1999, Enquêtes Annuelles de Recensement de 2004 et 2005 - Groupe d'experts «Démographie» laurif, Insee, Dreif - Actualisation laurif d'après [26b][26d][26e]

LOGEMENT ET CONSTRUCTION

- ▶ 5,3 millions de logements, dont 9 % de résidences secondaires, de logements occasionnels ou vacants, soit la plus faible proportion de ces trente dernières années [22]
- ▶ 4,8 millions de ménages : les 3/4 vivent en appartement ; 49 % sont propriétaires [27]
- ▶ Un parc locatif social dans lequel vit 1/4 des ménages franciliens [12]
- ▶ Environ 50 000 nouveaux ménages par an depuis 1999 [27]
- ▶ Un marché immobilier tendu qui présente de nombreux dysfonctionnements :
 - des prix de l'immobilier au m² qui progressent deux fois plus rapidement (+ 155 % entre 1984 et 2002) que le revenu des ménages (+ 67 %) [28]
 - une construction neuve insuffisante qui rejoint le niveau le plus bas du début des années soixante : à peine 37 000 logements neufs ont été mis en chantier chaque année entre 1994 et 2005, moins de 33 000 depuis 2002, quand le SDRIF de 1994 en visait 53 000 par an. Ceci place l'Île-de-France en dernière position pour le nombre de logements construits par habitant, avec seulement 3,1 logements neufs pour 1 000 habitants mis en chantier en 2005, quand ailleurs en France la moyenne est de 6,5 [2] [5] [29]
 - un parc social très inégalement réparti (50 communes concentrent à elles seules 50 % de l'offre) et insuffisant (370 000 demandeurs de logements sociaux inscrits pour près de 100 000 attributions par an) [30] [31]
- ▶ Une construction de logements sociaux neufs atone, tant en locatif (9 400 logements par an financés entre 2003 et 2005, hors ANRU) qu'en accession (4 100 NPTZ en 2005) et une production de logements locatifs sociaux par acquisition-amélioration qui reste faible mais progresse (5 000 en 2005) [32] [33]

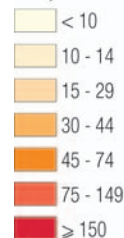
DISPARITÉS SOCIALES, TERRITORIALES ET ENVIRONNEMENTALES

- ▶ 72 % de ménages fiscaux imposés (57 % ailleurs en France) [24]
- ▶ Un revenu annuel médian déclaré par unité de consommation (UC) élevé (au moins 18 600 € en 2003), supérieur de 25 % à celui des autres régions de métropole (au moins 14 900 €), qui masque de profondes inégalités, souvent cumulatives et qui se creusent, entre Franciliens et entre territoires [24]
- ▶ Un revenu disponible moyen qui progresse plus lentement qu'ailleurs (+6,6 % entre 1996 et 2004 en euros constants contre +10,4 % en moyenne en métropole) [34]
- ▶ L'ampleur du revenu médian déclaré et des inégalités observées tiennent à la présence de ménages à très hauts revenus en Île-de-France. En 2003, les 10 % de Franciliens les plus aisés vivent dans des ménages déclarant un revenu par UC supérieur à 40 400 €, soit 39 % de plus qu'ailleurs en métropole [24]
- ▶ La richesse moyenne des Franciliens occulte une réalité difficile à vivre pour beaucoup et en particulier pour les 10 % de ménages les plus modestes qui vivent en Île-de-France avec un revenu annuel 7 fois plus faible que le seuil des hauts revenus franciliens [24]
- ▶ Le taux de pauvreté a augmenté de 22 % depuis 1996 alors qu'il diminuait de 14 % en France. En 2004, 10 % des Franciliens disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté (moins de 60 % du revenu médian) dont 450 000 enfants ou jeunes de moins de 20 ans (contre 11,7% en France) [34] [35] [36]

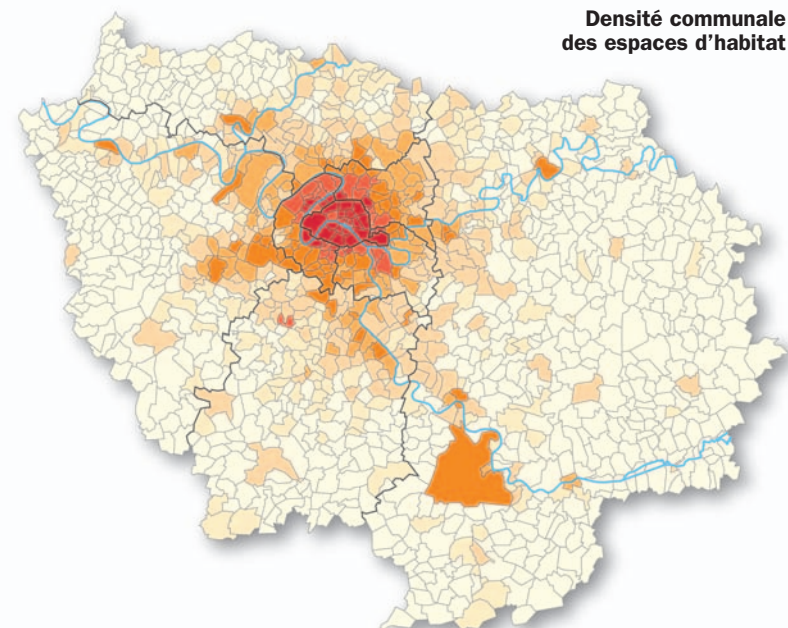


Nombre de logements par hectare dédié à l'habitat * en 1999

* y compris les espaces de parking et les jardins associés à l'habitat



0 10 km
Source : IAU IdF - INSEE
© IAU IdF 2008

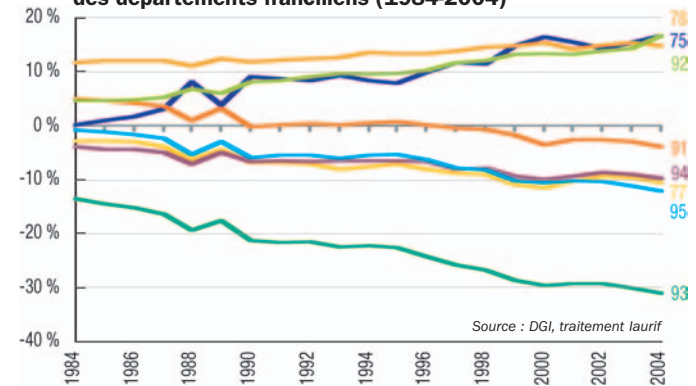


- ▶ Les ménages pauvres franciliens consacrent une part croissante de leurs revenus au logement (40 % en 2002 contre 26 % en 1988). Les aides au logement ne limitent qu'en partie cette hausse en Île-de-France, contrairement à ce qui s'observe ailleurs en France [12]
- ▶ La géographie des ménages à haut revenu et à bas revenu témoigne d'une polarisation sociale accrue du territoire régional à tous les échelons (départements, communes, quartiers). Un seul exemple, le revenu moyen après impôt des foyers fiscaux de Seine-Saint-Denis a diminué de 3,5 % en euros constants entre 1984 et 2004, tandis qu'il augmentait de 21 % en Île-de-France et de 41 % à Paris. Les foyers fiscaux parisiens déclarent un revenu après impôt supérieur de 69 % à celui des foyers de Seine-Saint-Denis en 2004 quand l'écart n'était que de 16 % en 1984 [35]
- ▶ L'inscription territoriale des inégalités sociales est renforcée par des inégalités fortes dans les ressources fiscales des communes : les écarts de potentiel fiscal par habitant varient de 1 à 7,5 entre communes et de 1 à 2,5 entre établissements publics de coopération intercommunale [37] [38]
- ▶ Les inégalités sociales et fiscales se cumulent, dans certains secteurs, avec des inégalités environnementales :
 - des carences en espaces verts dans le cœur de l'agglomération où 60 % des communes de Paris et de proche couronne comptent moins de 10 m² d'espace vert public par habitant, particulièrement au nord et au nord-est [39]
 - 281 000 Franciliens concernés par les plans de gênes sonores des aéroports d'Orly et de Charles-de-Gaulle en 2004 et 2,34 millions de Franciliens sont survolés à moins de 3 000 m en 2005 [40]
 - 1 Francilien sur 10 serait concerné en journée par des bruits routiers dépassant 70 décibels [41]
 - 39 % des ménages franciliens se déclarent gênés par le bruit durant la journée et 24 % la nuit [12]
 - 3 millions de Franciliens sont exposés à un dépassement de l'objectif de qualité annuel en matière de dioxyde d'azote, en 2004, en situation météorologique moyenne [42]

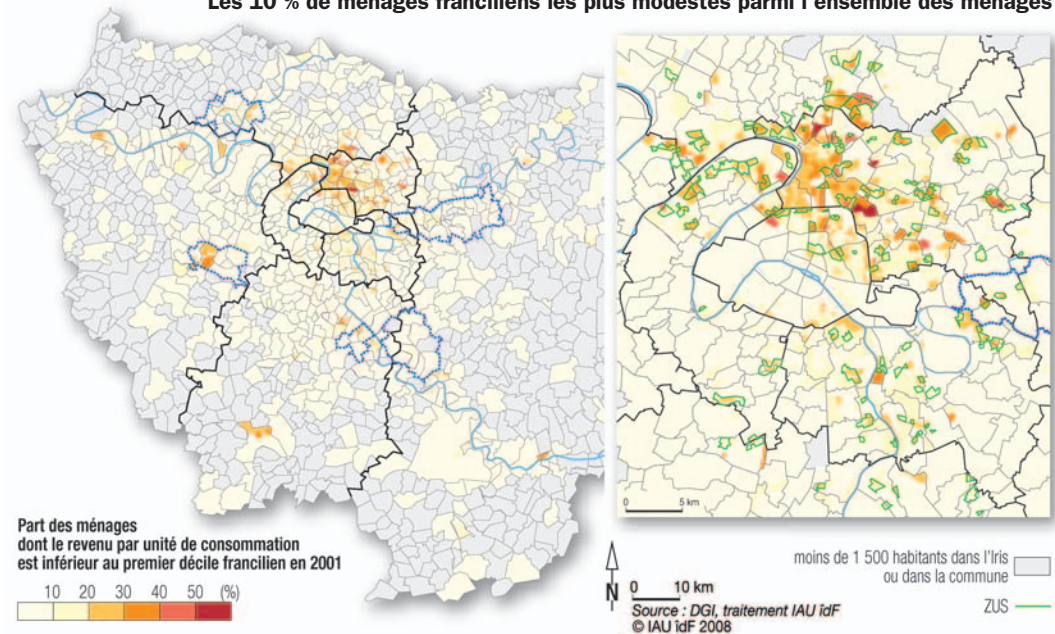
ÉQUIPEMENTS

- ▶ Un territoire régional bien maillé par un réseau de 468 lycées publics accueillant 404 000 lycéens et de 214 lycées privés sous contrat accueillant 83 000 lycéens [65]
- ▶ Plus de 900 établissements et structures d'enseignement supérieur, dont près de 300 lycées proposant des enseignements post-baccalauréat accueillent au total 600 000 inscrits. Les 16 universités de la région rassemblent 360 000 étudiants, sur des implantations très dispersées géographiquement (près de 200 sites) [65] [66] [67]
- ▶ Environ 36 000 places en résidences pour étudiants [67]
- ▶ Une offre hospitalière composée avec 47 000 lits ou places en hospitalisation de court séjour ; 15 000 lits ou places en soins de suite et de réadaptation (moyen séjour) et 13 000 lits ou places en psychiatrie [68]
- ▶ Avec 250 établissements pour enfants handicapés offrant un peu plus de 18 000 lits ou places et avec 1 300 établissements pour adultes handicapés offrant environ 27 000

Ecart au revenu régional moyen après impôts des départements franciliens (1984-2004)



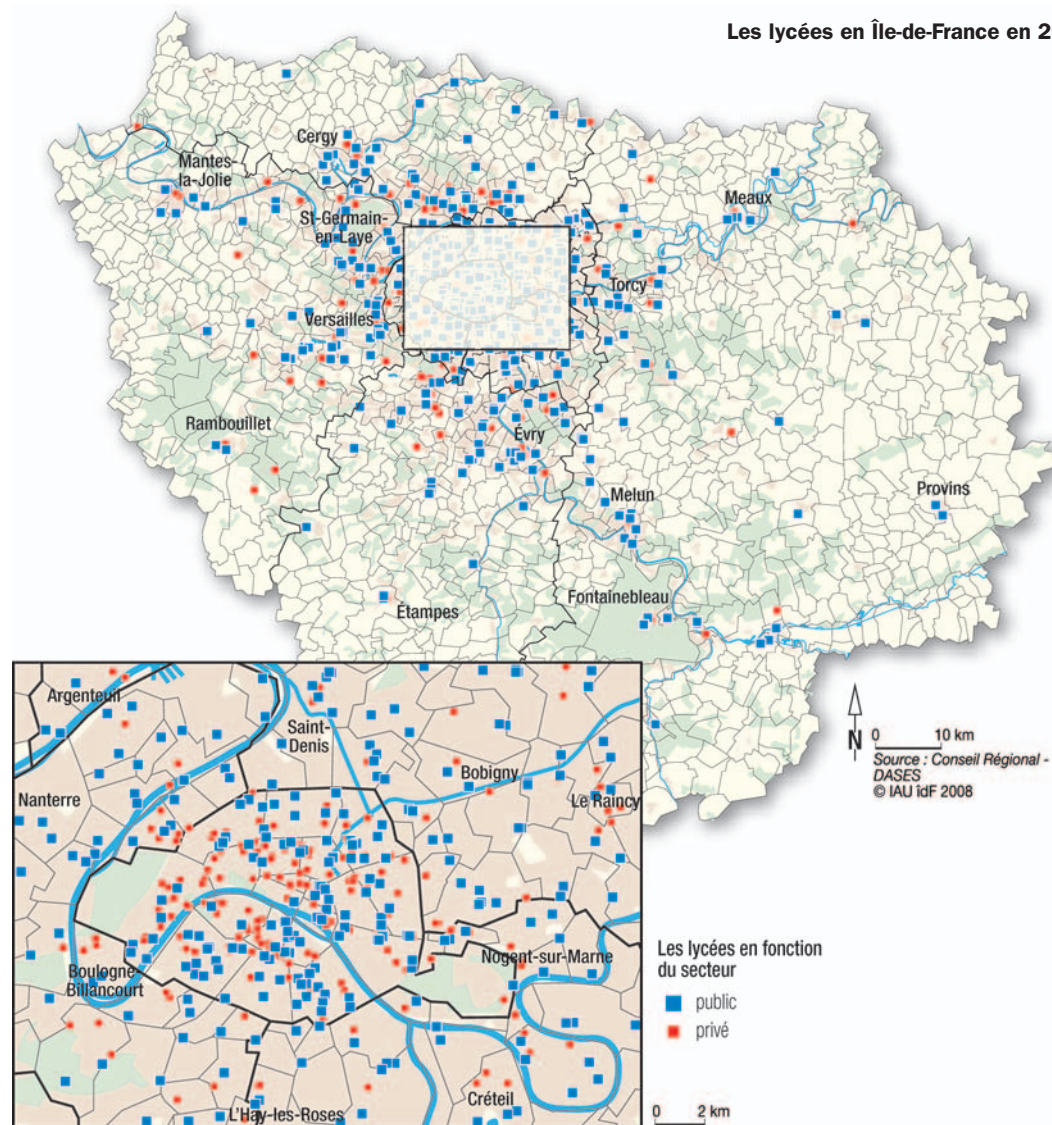
Les 10 % de ménages franciliens les plus modestes parmi l'ensemble des ménages



places, le taux d'équipement francilien figure parmi les plus faibles de toutes les régions métropolitaines [68]

- ▶ 74 000 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, 86 000 places en structures d'accueil pour personnes âgées, dont environ 47 000 sont médicalisées et peuvent accueillir des personnes âgées dépendantes, soit un taux d'équipement moyen de 74 lits médicalisés pour 1 000 franciliens âgés de 75 ans ou plus. Ce taux d'équipement varie du simple au double entre d'une part Paris et la Seine-Saint-Denis (respectivement 47 et 48 lits médicalisés pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus) et d'autre part la grande couronne (entre 95 et 124 lits médicalisés pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus respectivement dans le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne) [68] [69]
- ▶ Une offre commerciale abondante inégalement répartie sur le territoire. Les grandes surfaces (> 300m² de surface de vente) totalisent 7 millions de m² en 2003, 1/3 dans l'alimentaire et 2/3 dans le non alimentaire et sont implantées pour plus de la moitié des surfaces en grande couronne (57 %) [70]
- ▶ Concernant le petit commerce, on dénombre environ 73 000 unités en IDF localisées pour 40 % à Paris [70]
- ▶ Chaque année en moyenne, environ 360 000 m² de surfaces commerciales sont autorisées cela représente environ 5 % du parc actuel de grandes surfaces [71]
- ▶ 310 cinémas, près de 1 000 salles et 210 000 fauteuils répartis dans 212 communes et arrondissements [72]
- ▶ une offre de musées et sites très importante et connue, mais inégalement répartie sur le territoire francilien : 31 sites ont connu une fréquentation supérieure à 300 000 visiteurs en 2005, mais seulement sept sont à l'extérieur de Paris. Sur ces sept sites, seuls deux dépassent le million de visiteurs (Versailles et Disneyland Resort® Paris), contre une dizaine à Paris [73]
- ▶ 4 millions de Franciliens qui pratiquent régulièrement du sport et 2,2 millions de licenciés recensés auprès de 21 000 associations sportives [74] [75]
- ▶ 1 330 sportifs de haut niveau soit 20 % des sportifs de haut niveau Français. Un taux d'installations sportives très en dessous de la moyenne nationale avec 19 équipements sportifs (hors sport de nature) pour 10 000 Franciliens contre 41 en France [76]
- ▶ 11 bases de plein air et de loisirs régionales couvrant 2 930 ha [77]
- ▶ 600 stations d'épuration dont 4 dans le cœur de l'agglomération représentant 74 % de la capacité d'épuration régionale [78]
- ▶ Près de 130 installations pour le traitement des déchets (centres de tri, plate-formes de compostage, incinérateurs, centres d'enfouissement, ...) et environ 150 déchetteries [79]

Les lycées en Île-de-France en 2005



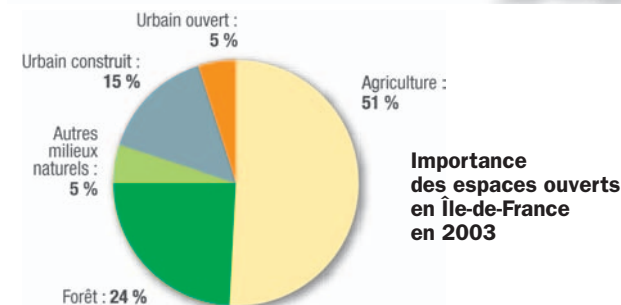
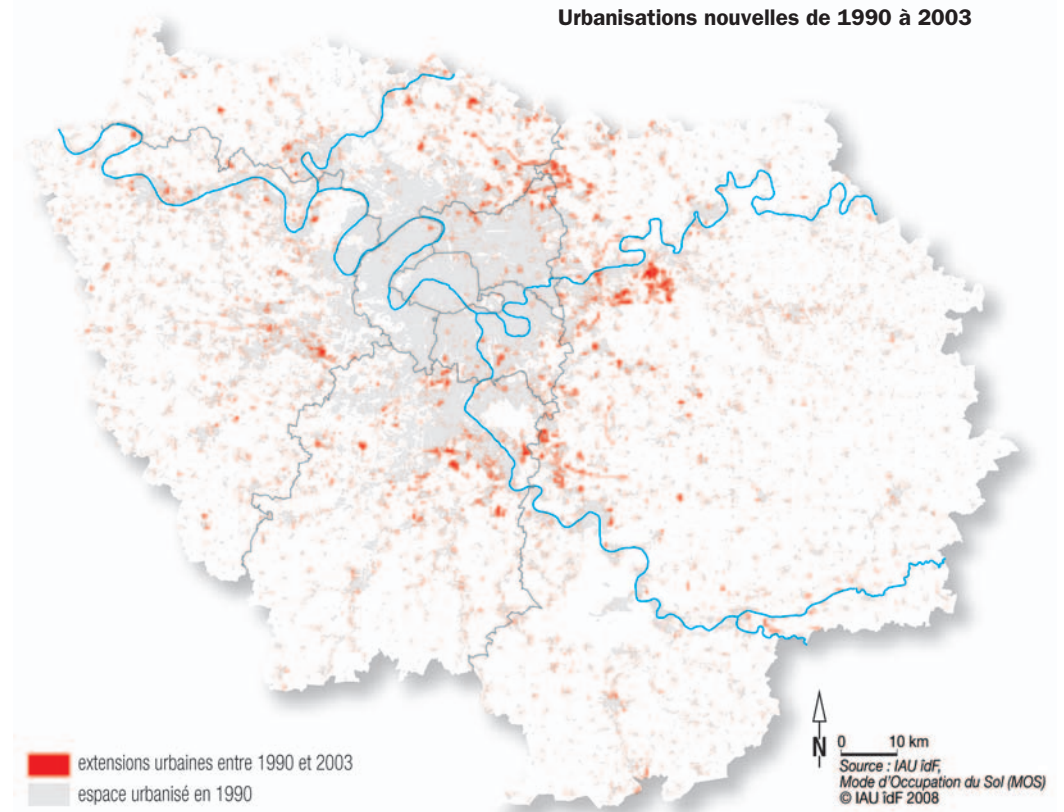
OCCUPATION DU SOL, PATRIMOINE ET RESSOURCES NATURELLES

- ▶ 85 % d'espaces ni bâtis ni imperméabilisés : 51 % d'espaces agricoles, 24 % d'espaces boisés, 5 % d'autres milieux naturels et 5 % de parcs et jardins [80]
- ▶ 15 % d'espaces bâtis : 9 % dédié à l'habitat et 6 % aux activités et aux équipements [80]
- ▶ De 1993 à 2004, l'artificialisation des sols progresse près de deux fois moins vite en Île-de-France (+ 9,5 %) que dans le reste du territoire national (+ 17,9 %), pour des évolutions de population du même ordre (respectivement + 4,6 % et + 5,3 %) [81]
- ▶ Une tendance récente, mais encore insuffisante eu égard à la faible croissance, à la diminution de la consommation d'espaces ouverts par l'urbanisation nouvelle : 1 400 ha/an entre 1999 et 2003, contre 2200 ha/an entre 1990 et 2003 [80]
- ▶ L'Île-de-France est riche d'une grande diversité biologique avec autant d'espèces végétales que l'ensemble du Royaume-Uni, la moitié des espèces de mammifères et plus de la moitié des espèces d'oiseaux connus en France qui sont présentes en Île-de-France. Mais elle régresse : 75 à 90 % des populations d'insectes à Paris et en proche couronne ont disparu depuis le début du 20^{ème} siècle [82]
- ▶ 34 sites Natura 2000 couvrant près de 130 000 hectares de milieux naturels ; plus de 700 sites d'intérêt écologique répertoriés [83]
- ▶ 30 % du territoire régional soumis à des exigences de préservation du patrimoine bâti ou paysager [83] [84]
- ▶ 4 parcs naturels régionaux, dont un parc interrégional [55]
- ▶ 87 000 ha de forêts publiques recevant 8,2 millions de visiteurs par mois [55] [85]
- ▶ Plus de 4 000 monuments historiques protégés, dont près d'un tiers sont classés, et 43 zones de protection du patrimoine architecturale, urbain et paysagé [84]
- ▶ 271 bourgs et villages de caractère et 43 petites villes au patrimoine urbain de qualité [86]

PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES ET RISQUES NATURELS

- ▶ 6 tonnes d'équivalent CO₂ émis par an et par Francilien (contre 11 en moyenne nationale) [87]
- ▶ Une consommation énergétique par habitant inférieure de 20 % à la moyenne nationale mais en croissance plus soutenue [88] ;
- ▶ Une intensité énergétique (rapport entre la consommation d'énergie et le PIB) inférieure de 45 % à la moyenne nationale [88]
- ▶ Première région française pour l'utilisation de la géothermie profonde (157 000 logements concernés sur 300 000 en France) [89]
- ▶ Première région française productrice d'électricité par cogénération (17,2 % de la production nationale) [90]
- ▶ Près de 40 millions de tonnes de déchets produits chaque année. Un Francilien produit 436 kg d'ordures ménagères en 2004 (contre 353 en moyenne nationale) [79]
- ▶ Une consommation domestique d'eau par Francilien en baisse (- 3 % entre 1998 et 2001), de l'ordre de 150 l/j en 2001 ; un volume d'eau total distribué de 786 millions de m³ en 2001 [91]
- ▶ 77 % des points de prélèvements en eaux superficielles et 58 % des points de

Urbanisations nouvelles de 1990 à 2003



Source : Laurif, Mode d'Occupation du Sol (MOS)

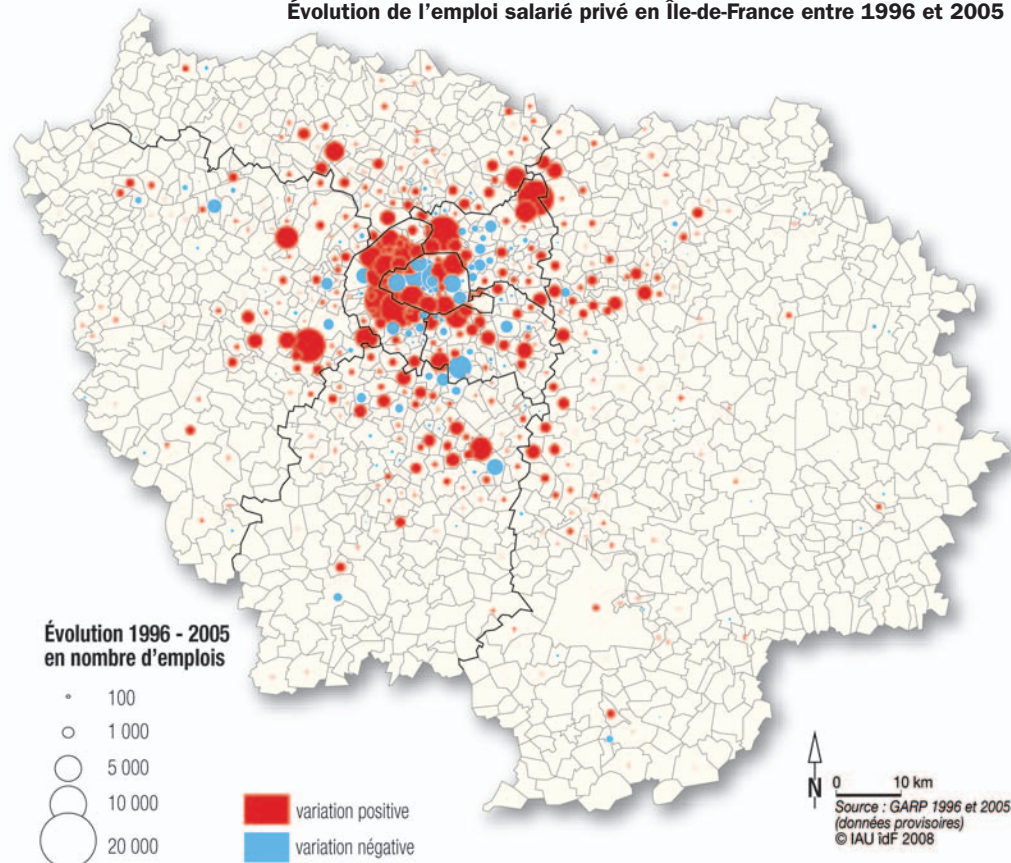
prélèvement en eaux souterraines sont de qualité moyenne à mauvaise [92]

- ▶ Une activité du bâtiment et des travaux publics consommant environ 30 millions de tonnes de granulats par an, dont 45 % sont importées des régions voisines et dont 15 % sont issues de matériaux recyclés (contre 2 % au niveau national). Une consommation de matériaux de construction par Francilien moitié moindre que la moyenne nationale [93]
- ▶ 54 % des boues urbaines épandues hors du territoire régional [94]
- ▶ La quasi-totalité des communes franciliennes sont soumises à risque naturel (inondation, carrières souterraines, retrait-gonflement des argiles) [95]
- ▶ 896 000 habitants situés en zone inondable (sous la ligne des plus hautes eaux connues) [96]
- ▶ Le coût d'une crue de la Seine équivalente à celle de 1910 est estimé entre 10 et 12 milliards d'euros (coûts directs) [96]
- ▶ 81 établissements industriels à risques (dépôts d'hydrocarbures, fabrication d'engrais, industrie chimique, entrepôts logistiques...) [97]
- ▶ Entre 1989 et 2002, 55 communes ont connu un ruissellement catastrophique une année sur trois, entraînant coulées de boue ou débordements de réseau [98]

EMPLOIS, ACTIVITÉS

- ▶ 5,35 millions d'emplois dont 3,94 millions d'emplois salariés du secteur privé [24] [43]
- ▶ 83 % des emplois franciliens relèvent d'activités tertiaires (73 % en France) [43]
- ▶ 47 % des emplois sont situés dans deux départements (Paris et les Hauts-de-Seine) contre 54 % en 1982 [24] [44]
- ▶ 4,97 millions d'actifs franciliens occupés [45]
- ▶ 440 000 demandeurs d'emploi (catégorie 1) et un taux de chômage (8,2 %) proche de la moyenne métropolitaine (8,8 %) qui varie de 6,3 % dans les Yvelines et en Essonne à 11,7 % en Seine-Saint-Denis au 3^{ème} trimestre 2006 [44] [46]
- ▶ 26 % des actifs franciliens sont des cadres ou des professions intellectuelles supérieures (15 % en France) tandis que 16 % sont des ouvriers (24 % en France) [45] [47] [48]
- ▶ Un parc de bureaux de 48 millions de m² qui accueille 42 % des emplois de la région, qui a doublé au cours des 25 dernières années [49]
- ▶ Première région d'accueil en Europe de sièges des 500 plus grands groupes mondiaux, mais au deuxième rang, loin derrière Londres, pour les implantations récentes (2001-2005) [50] [51]
- ▶ Premier rang européen en termes de dépôts de brevets [52]
- ▶ 1 200 zones d'activité occupant 23 000 hectares [53]
- ▶ 615 000 m² de surfaces brutes d'exposition et quelques centres de congrès de rang mondial qui attirent 11,3 millions de visiteurs d'affaires par an et qui font de l'Île-de-France la première place mondiale en matière de rencontres professionnelles [54]
- ▶ 1^{ère} destination touristique mondiale avec 2500 hôtels, 151 000 chambres et plus de 61 millions de nuitées [55]
- ▶ Près de la moitié du territoire régional valorisé par 6 540 exploitations agricoles, principalement en grandes cultures avec des résultats économiques supérieurs de 30 % à la moyenne régionale (produit en euros par unité de travail agricole). Disparitions des 3/4 des exploitations maraîchères en 30 ans [56].

Évolution de l'emploi salarié privé en Île-de-France entre 1996 et 2005



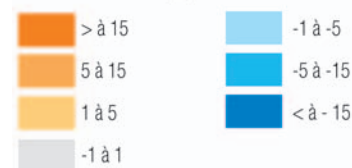
RÉSEAUX DE TRANSPORTS, MOBILITÉ DES PERSONNES, FRET

- ▶ 854 km de voies rapides, dont trois niveaux de rocade, pour 9 900 km de routes nationales ou départementales [1]
- ▶ Une croissance forte des trafics routiers sur les deux rocades A86 et la Francilienne (jusqu'à + 50 % entre 2000 et 2005 pour la section nord-est de l'A86), sur les radiales autoroutières extérieures à la Francilienne mais une tendance à la baisse ou à la stabilité à l'intérieur de l'A86, ainsi que de manière ponctuelle sur la voirie locale environnant les pôles urbains importants de la proche couronne [57]
- ▶ 1 411 km de lignes de chemin de fer (RATP et SNCF), essentiellement radiales, desservant 443 stations ou gares assurant 1 077 millions de voyages par an [58] [59]
- ▶ 211 km de lignes de métro, maillées uniquement dans Paris, qui desservent 381 arrêts distribués dans 297 stations et assurent 1 373 millions de voyages par an [58] [59]
- ▶ 36 km de lignes de transports collectifs en site propre de surface avec 62 millions de voyages par an [58] [59]
- ▶ Une place prééminente dans l'aérien : Aéroport de Paris 2^{ème} plateforme aéroportuaire d'Europe pour le trafic total et 2^{ème} mondial pour le trafic international (740 000 mouvements d'avions et 79 millions de passagers) [60]
- ▶ Un fret fluvial important : le Port Autonome de Paris, avec 70 ports et 22 millions de tonnes par an est le deuxième port fluvial en Europe en tonnage après Duisbourg [61]
- ▶ Un nombre quotidien de déplacements par personne (3,5) constant depuis 1976 [62]
- ▶ Une stabilisation de la distance moyenne parcourue entre 1991 et 2001 qui masque une croissance des déplacements liés au travail (6 km en moyenne en 1976, 9 km en 2001) [62]
- ▶ Une mobilité dominée par la voiture (44 %) mais dont la progression s'est ralentie [62]
- ▶ Des déplacements pour motifs privés (loisirs, achats...) dépassant en nombre les déplacements pour motifs «obligés» (domicile-travail...), ces dernières restant majoritaires en termes de distances parcourues [63]
- ▶ De moins en moins de déplacements vers Paris et de plus en plus de déplacements à l'extérieur de Paris (70 %) dont une partie significative reste orientée de manière radiale [62]
- ▶ en grande couronne, moins de 8 % des déplacements des habitants ont encore un lien avec Paris ; les déplacements se développent à l'intérieur de «bassins de vie» [62]
- ▶ Un trafic 286 Mt de marchandises généré par an par l'Île-de-France en 2003, soit 12 % des trafics France entière, dont 1/3 de granulats, dont 50 % reste interne à la région, acheminé à 85 % par la route, 4,5 % par le fer et 5 % par la voie d'eau [64]
- ▶ un transit pur passant par l'Île-de-France (pas de rupture de charge en Île-de-France) de 80 Mt [64]

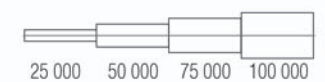
Évolution des trafics routiers au cœur de l'agglomération entre 1998-2002 (2000-2003 pour Paris)



Taux d'évolution (%)

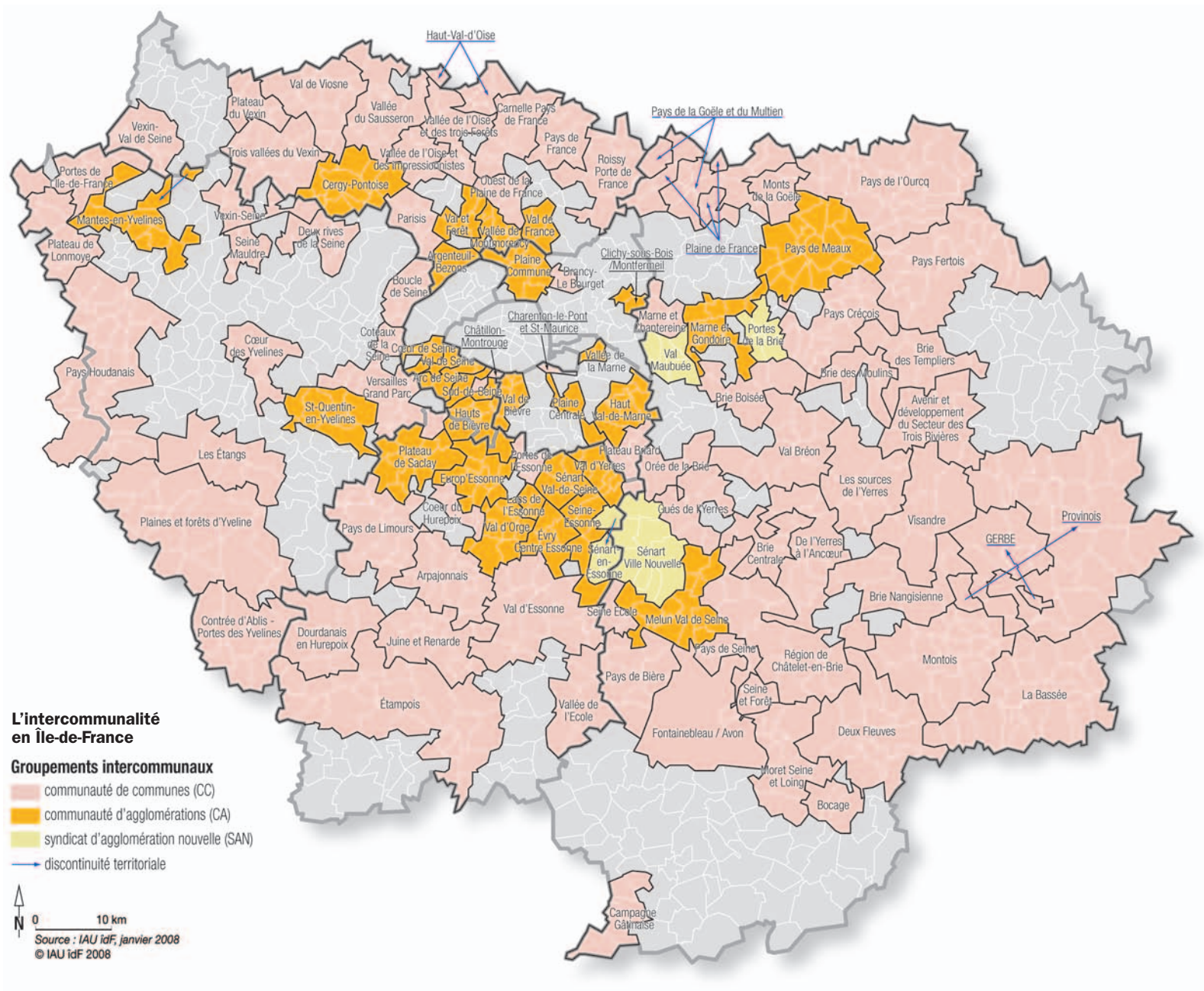


Nombre de véhicules (2 sens)



* 2000-2003 pour Paris

Source : DREIF (Siser: service interdépartemental de la sécurité et de l'exploitation de la route) et Ville de Paris



SOURCES

- [1] Atlas des Franciliens, Territoire et Population, Tome 1, laurif-Insee, Paris, 2000, 84 p.
- [2] M.T.E.T.M., Construction de logements : Données annuelles 2005, SITADEL http://www2.equipement.gouv.fr/statistiques/backoffice/C_L/sitadel/SITADEL_2005/Excel/comm64_logt.xls
- [3] Insee, Enquêtes annuelles de Recensement de 2004 et 2005, http://www.insee.fr/fr/recensement/nouv_recens/resultats/repartition/chiffres_cles/autres/chiffres-cles-regions.xls
- [4] «Analyse de l'inventaire et du cadastre des émissions des principaux gaz à effet de serre en Ile-de-France», Airparif, Septembre 2005
- [5] Morel Bernard, Redor Patrick : «Enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005 - La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes», Insee Première n° 1058, Janvier 2006
- [6] Drefp, Situation fin septembre 2006 ou au 3^{ème} trimestre 2006, http://www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/rfc/conjoncture.htm
- [7] Caf, 30 juin 2006, <http://www.cnaf.fr/gestionhome/servlet/ServletDisplayFrameSet?codeOrga=001&URL=%2Fweb%2FWebCnaf.nsf%2FVueLien%2FDONNEESTRIMESTRIELLES%3Fopendocument>
- [8] Insee, Comptes régionaux 2004, <http://www.insee.fr/fr/ffc/figure/CMRnon08123.XLS>
- [9] Atlas des Franciliens, Activité et Emploi, Tome 4, laurif-Insee, Paris, 2003, 124 p.
- [10] Source : Insee - comptes économiques régionaux des ménages provisoires – Base 2000, année 2003, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ménages2001à2003b00.xls
- [11] Géographie de l'école, n° 9, mai 2005, Menesr <http://www.education.gouv.fr/pid315/geographie-de-lecole.html>
- [12] Les conditions de logement en Île-de-France en 2002, laurif, Insee, Dreif, Paris, 2004, 144p.
- [13] Insee, Données 2004, mise à jour 11/2006 : <http://www.insee.fr/fr/ffc/figure/CMRSOS08114.XLS81>
- [14] Atlas régional : les effectifs étudiants en 2004-2005, Menesr <http://www.education.gouv.fr/cid3830/sommaire.html>
- [15] Agence régionale de Développement Paris-Île-de-France : <http://www.paris-region.com/atouts/detail.asp?seq=4>
- [16] Ketty Attal-Toubert, Christine Couderc et Anne Mansuy, L'enquête emploi en 2002-2003, Insee Résultats – Société, n° 51, 2006, <http://www.insee.fr/fr/ppp/ir/accueil.asp?page=eec03/accueil.htm>
- [17] Catherine Borrel : «Enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005 – Près de 5 millions d'immigrés à la mi-2004», Insee Première n° 1098, Août 2006
- [18] Thérèse Ferré : «1,9 million d'immigrés en Île-de-France à la mi-2004», Insee Île-de-France, Faits et Chiffres, n° 137, Décembre 2006
- [19] Ministère délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, données 2004, maj 19/06/2006, <http://cisad.adc.education.fr/reperes/public/chiffres/france/reg/idf.htm>
- [20] «La santé des franciliens : Panorama de la santé en Île-de-France», Ors Île-de-France, octobre 2003
- [21] Philippe Bretin : «Description des cas de saturnisme de l'enfant survenus au cours de l'année 2005», INVS, Oct. 2006, 21 p. http://www.invs.sante.fr/surveillance/saturnisme/description_cas_2005.pdf
- [22] Philippe Louchart, Laure Omalek et Pascale Rohaut : «La population francilienne parmi les plus jeunes et les plus fécondes de l'Union européenne», Note Rapide n° 392, laurif, septembre 2005
- [23] Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006, à paraître début 2007
- [24] Regards sur... l'année économique et sociale 2005, Direction régionale Insee Île-de-France, juin 2006 - http://www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/publi/bilan_2005.htm
- [25] Philippe Louchart : «Les dynamiques démographiques, reflet de l'attractivité francilienne», Note Rapide n° 393, laurif, septembre 2005
- [26a] Insee, Estimations localisées de population au 1/1/2004 révisées le 17 janvier 2006 : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/elp_reg_dep.htm
- [26b] Isabelle Robert-Bobée : «Projections de population 2005-2050, pour la France métropolitaine», Insee Résultat, n° 57 soc, septembre 2006
- [26c] Calculs laurif et groupe d'experts «Démographie» laurif, Insee, Dreif
- [26d] Olivier Léon et pascal Godefroy : «Projections régionales de population à l'horizon 2030 – fortes croissances au sud et à l'ouest», Insee Première n° 1111, décembre 2006
- [26e] Alain Jacquot : «Des ménages toujours plus petits – projections de ménages pour la France métropolitaine à l'horizon 2030», Insee Première n° 1106, octobre 2006
- [27] Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005 : premiers résultats, juillet 2006 - http://www.insee.fr/fr/recensement/nouv_recens/resultats/premiers-resultats-recensement.htm
- [28] Gérard Lacoste : «Les prix des logements en Île-de-France : poursuite de la hausse, écarts croissants entre communes», Les Cahiers de l'aurif, Supplément Habitat, n° 41, laurif, Octobre 2006
- [29] Atlas des Franciliens, Logement, Tome 2, laurif-Insee, Paris, 2001, 116 p.
- [30] Dreif, Enquête sur le parc locatif social 2005
- [31] Jean-Jacques Guillouet et Philippe Pauquet : «Enquête sur la demande locative sociale en 2006», laurif, à paraître en 2007
- [32] Dreif, Division Habitat
- [33] Société de Gestion du Fond de Garantie de l'Accession Sociale à la Propriété - <https://www1.sfgas.fr/portal/hcleip>
- [34] «Les Revenus et le patrimoine des ménages – Edition 2006», Collection Insee-Références, Insee, Novembre 2006 - <http://www.insee.fr/fr/ppp/collections.htm>
- [35] Mariette Sagot : «Le revenu des Franciliens : vers une stabilisation des inégalités entre communes ?», Note Rapide n° 401, laurif, novembre 2005 – Actualisation laurif, novembre 2006 à partir des données Dgi
- [36] Recueil statistique relatif à la pauvreté et à la précarité en Île-de-France, Mipes, décembre 2005 - http://www.iledefrance.fr/data/info/108694-recueil_2004_2.pdf
- [37] Jean-Pierre Chauvel : «Disparités de richesse fiscale en Île-de-France : bilan et perspectives», Note Rapide, laurif, à paraître fin 2006
- [38] «De fortes disparités de richesse au cœur de l'agglomération parisienne», Île-de-France à la page n° 273, Insee Île-de-France, Apur, novembre 2006
- [39] «Bilan du Plan Vert Régional - Evaluation environnementale du SDRIF», laurif, nov. 2006
- [40] Fichier relatif à l'Estimation des populations situées dans les zones des PGS 2004 de Paris-Orly et Paris-Charles-de-Gaulle, Adp
- [41] «Mobilité et transports en Île-de-France : état des lieux», 1^{re} contribution du groupe «Mobilité et Transports», Octobre 2005, laurif-Dreif-Stif
- [42] «Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air (Psqa) en Île-de-France», Juillet 2005, Airparif
- [43] Insee Île-de-France, Estimations d'emploi au 31/12/2004, http://www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/rfc/chifcle_liste.asp?theme=3&soustheme=1
- [44] Insee Ile-de-France, Estimation d'emplois salariés et non salariés fin 2003 et son évolution en 10 ans - http://www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/rfc/accueil_rfc.asp
- [45] Marie-José Dali, «Plus 100 000 actifs franciliens en 3 ans – Résultats de l'Enquête Emploi en continu de 2005», Île-de-France faits et chiffres, n° 129, Insee Île-de-France, sep 2006
- [46] Insee Île-de-France, La conjoncture régionale en un clin d'œil - http://www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/rfc/conjoncture.htm

- [47] Ketty Attal-Toubert et Henri Lavergne : «Premiers résultats de l'enquête emploi 2005», Insee Première n° 1070, Mars 2006 ;
- [48] Insee, enquête emploi 2005, <http://www.insee.fr/fr/ffc/figure/NATCCJ03121.XLS>
- [49] Observatoire Régional de l'Immobilier d'Entreprise : Contribution de l'ORIE à la révision du Schéma Directeur de la Région Île-de-France, juin 2006 <http://www.orie.asso.fr/Note%2017.pdf>
- [50] Fortune global 500, 2006, <http://money.cnn.com/magazines/fortune/global500/2006/>
- [51] Ernst&Young European Investment Monitor (EIM)
- [52] Odile Soulard, Fabrice Rigaud : «La recherche privée en Île-de-France», laurif – Crocis, Février 2005 , 83p. <http://www.iaurif.org/fr/savoirfaire/etudesenligne/Recherche-privée-en-IDF>
- [53] Jean-François Saigault : «Les zones d'activité économiques en Île-de-France : un puissant réseau», in Les Cahiers de l'Iaurif n° 145, octobre 2006
- [54] Bilan d'activité 2005 des centres d'expositions de Paris Île-de-France, CCIP : http://www.salonscongres.ccip.fr/upload/pdf/Bilan_d_activites_2005_des_centres_d_expositions_de_Paris_Île-de-France.pdf
- [55] C. Drigny-Meriel : «Bilan Tourisme 2005», Île-de-France Faits et Chiffres, n° 128, Insee Île-de-France, Août 2006
- [56] Atlas rural et agricole de l'Île-de-France, Driaf, laurif, 2004, 180 p.
- [57] Danièle Navarre : «La circulation routière en Île-de-France : Évolution des flux et conditions de circulation dans la zone centrale», laurif, Mars 2005.
- [58] Les transports en chiffres, 2005, Stif, http://www.stif-idf.fr/IMG/pdf/STIF_Les_chiffres_2005.pdf
- [59] Stif : Rapport d'activité 2005, Stif, http://www.stif-idf.fr/IMG/pdf/RA_2005.pdf
- [60] Adp : Rapport d'activité 2005, http://www.aeroportsdeparis.fr/Adp/Resourcess/6df89517-eb75-4561-b4b9-73caa9c6e221-rapport_activite_developpement_durable.pdf
- [61] Pap : Rapport d'activité 2005, http://www.paris-ports.fr/fr/pdf/ra_pap05.pdf
- [62] «Les déplacements des Franciliens en 2001-2002 – Enquête Globale de Transport», Dreif, Aout 2004, 43 p. http://www.ile-de-france.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/egt2001_cle2bdd19.pdf
- [63] Jérémy Courel, Alain Méyère, Dany Nguyen-Luong : «L'impact des modes de vie sur les déplacements», Les Cahiers de l'EGT n° 4, laurif, Avril 2005, 44 p. http://www.iaurif.org/fr/savoirfaire/etudesenligne/enquete_globale_transport4
- [64] «Le fret en Île-de-France, statistiques 2003», Note de synthèse, Dreif, http://www.ile-de-france.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/synthese-fret-2003_cle58117e.pdf
- [65] Conseil Régional d'Île-de-France, Dases, 2006, http://www.iledefrance.fr/data/info/45549-Rentree_lycees_0607.pdf
- [66] «Repères et références statistiques - édition 2006», année 2005-2006, Menser <http://www.education.gouv.fr/cid2906/le-systeme-educatif.html>
- [67] «Les universités en Île-de-France», Les Cahiers de l'Iaurif, n° 143, Octobre 2005
- [68] STATISS 2005, Ministère de la Santé et des Solidarités, Drass, Drees, <http://www.sante.gouv.fr/drees/statiss/macfranc.xls>
- [69] Myriam Delbarade, «Mini-fichier des établissements pour personnes âgées en Île-de-France», ORS Ile-de-France, Juillet 2005 : <http://www.ors-idf.org/etudes/pdf/Mini-fichier-2004.pdf> et <http://ile-de-france.sante.gouv.fr/personnes-handicapees-personnes-agees/p-r-s-personnes-agees.html>
- [70] «Territoires et implantations commerciales en Île-de-France, consolidation cartographique et statistique de l'offre commerciale», étude Ccip pour l'Oecif, mai 2005
- [71] Suivi des Cdec 1998-2005, laurif
- [72] Cnc 2005, exploitation laurif
- [73] Memento 2004, n° 12, Ortif, 2005, 96 p.
- [74] Claire Peuvergne : «Les Franciliens et le sport», Note rapide n° 375, laurif, janvier 2005
- [75] Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, 2005
- [76] Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, mai 2006
- [77] Claire Peuvergne : «Les bases régionales de plein air et de loisirs et leur usage en 2002», Note rapide n° 338, laurif, juin 2003 – Base de données espaces verts, laurif, 2006
- [78] Missonnier-Mousset J., Franconi A., Pigato L., Poitevin J., Pruvost-Bouvatier M. : «Etat de l'assainissement et du ruissellement en Île-de-France», laurif, septembre 2004, 28 p.
- [79] Enquête Ordif 2004 - calculs laurif d'après «Les déchets en chiffres», Ademe, 2006
- [80] Awada Fouad, Hénin Michel, Foulard Sophie, Louchart Philippe : «Sensible ralentissement de la consommation d'espaces naturels et agricoles en Île-de-France : les derniers résultats du MOS 2003», Note rapide n° 387, laurif, juin 2005
- [81] Ifen, Données régionales, TERUTI <http://www.ifen.fr/donIndic/donneesReg/donneesReg.htm> et Insee, Estimations Localisées de Population, révision du 17 janvier 2006 http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/elp_reg_dep.htm
- [82] Luquet G., Muséum National d'Histoire Naturelle, Mai 2005
- [83] Diren Île-de-France, sept 2006 http://www.ile-de-france.ecologie.gouv.fr/add/acces_donnees.htm
- [84] Philippe Montillet : «Le patrimoine bâti et paysager en Île-de-France : état des lieux annuels», Note rapide n° 307, laurif, sept. 2002 et «SDRIF et patrimoine bâti», Note rapide n° 345, laurif, déc. 2003
- [85] Bruno Maresca : «La fréquentation des forêts en Île-de-France; caractéristiques des sorties et flux de visites des Franciliens», Credoc, janvier 2001
- [86] Ministère de l'environnement, REED Strétie Infos, juillet 1991
- [87] «Analyse de l'inventaire et du cadastre des émissions des principaux gaz à effet de serre en Île-de-France», Septembre 2005, AIRPARIF
- [88] «Transports et Energie en Île-de-France - Rapport de synthèse», contribution du sous-groupe «Energie» du groupe «Mobilité et Transports» pour la révision du SDRIF, laurif-Dreif-Stif, Août 2006
- [89] «Tableau de bord de l'énergie en Île-de-France», Edition 2006, Arene et Ademe
- [90] «La cogénération en Île-de-France», Drire Île-de-France, Août 2006
- [91] Base de données statistiques sur l'environnement dans les régions et les départements, Eider, Ifen <http://www.ifen.fr/donIndic/Eider/eider.htm>
- [92] Phyt'eaux propres Île-de-France : «La contamination des eaux par les produits phytosanitaires en région Île-de-France, Bilan d'activité 1997-2001», Diren/Driaf Île-de-France, Mars 2004, 185p. <http://www.ile-de-france.environnement.gouv.fr/docenconsult/phyto/contaminationphyteauxpropres.pdf>
- [93] «Granulats en Île-de-France - Panorama régional - Charte pour une gestion durable et une utilisation rationnelle des granulats en Île-de-France», Unicem, Drire, laurif, 2004
- [94] Antoine Franconi, et Jean-Philippe Camard : «Les boues d'épuration urbaines d'Île-de-France : enjeux sanitaires et environnementaux», Note rapide n° 318, laurif, février 2003
- [95] Base de données risques naturels , laurif, novembre 2006
- [96] «Les risques majeurs en Île-de-France – Connaître pour mieux maîtriser», Les Cahiers de l'Iaurif, n° 138, 3^e trimestre 2003
- [97] Données Stic-Drire, novembre 2006, http://www.drire.gouv.fr/le-de-france/environnement/risque/risque_2.htm
- [98] Medd, Base Gaspar (arrêtés de catastrophe naturelle), <http://www.prim.net>

Index

- **Sigles** p. 238
- **Définitions** p. 241
- **Table des illustrations** p. 242

INDEX DES SIGLES

A

ADSL
Asymmetric Digital Subscriber Line

AEV
Agence des espaces verts de la région Île-de-France

AFTRP
Agence foncière et technique de la région parisienne

AMIF
Association des maires d'Île-de-France

ARENE
Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies

B

BTP
Bâtiments & travaux publics

C

CAUE
Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement

CDG
Charles de Gaulle (aéroport de Roissy – Charles de Gaulle)

CESR
Conseil économique et social régional

CET
Centre d'enfouissement technique

CHU
Centre hospitalier universitaire

CPER
Contrat de plan État-Région ou contrat de projets État-Région (à partir de 2007)

CRH
Comité régional de l'habitat

D

DAF
Délégation à l'action foncière

DGEMP
Direction générale de l'énergie et des matières premières

DIM
Domaine d'intérêt majeur (dans des programmes de recherche thématique)

DREIF
Direction régionale de l'équipement de l'Île-de-France

DSU
Dotation de solidarité urbaine

DUP
Déclaration d'utilité publique

E

EGT
Enquête globale de transport

ENS
Espace naturel sensible

F

FARIF
Fonds d'aménagement de la région Île-de-France

FSRIF
Fonds de solidarité de la région Île-de-France

G

GES
Gaz à effet de serre

I

IAURIF ou IAU Île-de-France
Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France

INSEE
Institut national de la statistique et des études économiques

IUT
Institut universitaire de technologie

L

LGV
Ligne à grande vitesse

LRNVS
Liaison rapide Normandie/vallée de la Seine

M

MOS
Mode d'occupation des sols

N

NATURA 2000
Réseau écologique européen de sites naturels

O

OCDE
Organisation de coopération et de développement économiques

OCEAN
Observation de la consommation des espaces agricoles et naturels

OECEF
Observatoire de l'équipement commercial d'Île-de-France

OIN
Opération d'intérêt national

ONU
Organisation des Nations unies

P

PAP
Port autonome de Paris

PDUIF
Plan de déplacements urbains d'Île-de-France

PEB
Plan d'exposition au bruit

PHEC
Plus hautes eaux connues

PIB
Produit intérieur brut

PLD
Plan local de déplacement

PLH
Programme local de l'habitat

PLU
Plan local d'urbanisme

PME
Petite ou moyenne entreprise

PMI
Petite ou moyenne industrie

PNR
Parc naturel régional

POLT
Paris-Orléans-Limoges-Toulouse

POPB
Palais omnisports de Paris Bercy

PPA
Plan de protection de l'atmosphère

PPRI
Plan de prévention des risques inondation

PPRT
Plan de prévention des risques technologiques

PREDD
Plan régional d'élimination des déchets dangereux

PREDMA
Plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés

PRES
Pôle de recherche et d'enseignement supérieur

PRIF
Périmètre régional d'intervention foncière

PRQA
Plan régional pour la qualité de l'air

PRSE
Plan régional santé environnement

R

RATP
Régie autonome des transports parisiens

RCB
Redevance pour création de bureaux

RER
Réseau express régional

REVER
Réseau vert européen

RTRA
Réseau thématique de recherche avancée

RTRS
Réseau thématique de recherche et de soins

S

SSAFER
Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAGE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

SCOT
Schéma de cohérence territoriale

SDAGE
Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

SDAURP
Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (1965)

SDC
Schéma départemental des carrières

SDRIF
Schéma directeur de la région Île-de-France

SNCF
Société nationale des chemins de fer

SRDE
Schéma régional de développement économique

SREC
Schéma régional d'équipement commercial

SREO
Système régional des espaces ouverts

SRIT
Schéma régional des infrastructures de transports

SROS
Schéma régional de l'organisation sanitaire

SRTL
Schéma régional du tourisme et des loisirs

SRU
Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains

STIF
Syndicat des transports d'Île-de-France

SYCTOM
Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne

T

TCSP
Transport collectif en site propre

TEP
Tonne équivalent pétrole

TER
Train express régional

TGV
Train à grande vitesse

U

UNESCO
Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

V

VNF
Voies navigables de France

Z

ZAP
Zone agricole protégée

ZNIEFF
Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

ZUS
Zone urbaine sensible

INDEX DES DÉFINITIONS

A

Agglomération centrale	p. <u>18</u> , 19
Agrément	p. 210
Autres agglomérations	p. <u>18</u> , 19

B

Bassin de vie	p. 32, <u>180</u>
---------------	-------------------

C

Changement climatique	p. 35
Cœur d'agglomération	p. <u>18</u> , 19
Compacité	p. 39
Concertation	p. 15
Continuité	p. <u>92</u> , <u>94</u> , 96, <u>102</u> , 183

D

Densification	p. 39
Densité	p. 176

E

Eco-site	p. 67
Espace agricole	p. 95, 182
Espace boisé ou naturel	p. 182
Espace de loisirs	p. 183
Espace en eau	p. 185
Espace ouvert	p. 93

Espace ouvert urbain	p. 39
Espace urbanisé	p. 174
Espace vert à créer	p. 183

F

Facteur 4	p. 37
Faisceau	p. 19, <u>20</u>
Front urbain	p. <u>94</u> , 175

L

Liaison verte	p. <u>92</u> , 97, <u>184</u>
---------------	-------------------------------

N

Nouveau quartier urbain	p. 215, 216
-------------------------	-------------

P

Pastille	p. 22
Pénétrante	p. <u>92</u> , 93, <u>94</u>
Pôle de centralité	p. 179

R

Robustesse	p. 35
------------	-------

S

Secteur aéroportuaire	p. 156
-----------------------	--------

Secteur d'urbanisation conditionnelle	p. 176
Secteur d'urbanisation préférentielle	p. 175
Site prioritaire	p. 169, <u>170</u>

T

Territoire stratégique	p. 169, <u>170</u>
Territoires interrégionaux	p. 25

Les numéros de pages soulignés renvoient à une carte ou un tableau.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Cartes

Les cartes défis

Réduire les inégalités territoriales, sociales et environnementales	p. 28
Promouvoir une organisation urbaine anticipant les mutations climatiques et énergétiques	p. 34
Développer l'emploi, l'excellence économique et le rayonnement international de l'Île-de-France	p. 40

Les cartes stratégiques

Réussir une mobilisation solidaire de tous les territoires pour la relance de la construction	p. 46
Accueillir l'emploi et stimuler l'activité économique	p. 56
Développer et faciliter une mobilité raisonnée des personnes et un transport durable des biens	p. 70
Garantir la cohérence du système régional des espaces ouverts (SREO)	p. 92
Doter la métropole d'équipements et de services de qualité	p. 120
Le projet spatial régional	p. 150-151

Les cartes thématiques

Les grandes entités géographiques	p. 18 et p. 247
L'approche par faisceaux	p. 20
Les grandes métropoles mondiales	p. 24
Le trafic aérien mondial avec l'Île-de-France (vignette)	p. 24
Les coopérations interrégionales en Europe	p. 26
Les migrations alternantes du Bassin parisien vers l'Île-de-France	p. 26
Le creusement des inégalités territoriales (1984-2004)	p. 29
Taux et déficit de logements sociaux en 2004	p. 50
La part de logements sociaux à atteindre en 2030 (vignette)	p. 50
Les enjeux dans le parc de logements existant : réhabilitation du parc et renouvellement urbain	p. 54
Gagner en attractivité et rééquilibrer les pôles tertiaires	p. 60
La recherche et l'innovation en Île-de-France à l'horizon 2030	p. 63

Les effectifs des étudiants dans l'enseignement supérieur par commune d'accueil	p. 65
Renouveler et organiser l'offre de locaux et d'espaces d'activités	p. 66
La desserte nationale et internationale à terme	p. 72
Les grands projets d'infrastructures à l'échelle du Bassin parisien	p. 75
Zoom du réseau des transports collectifs à terme	p. 77
Le réseau des transports collectifs à terme	p. 78
Les réseaux routiers à terme	p. 84
Le réseau cyclable structurant à terme	p. 86
Les sites multimodaux et les infrastructures fret à terme	p. 88
Le schéma régional fonctionnel des espaces agricoles, boisés et naturels	p. 94
Les zones humides et les petits cours d'eau	p. 98
Les communes sinistrées par le ruissellement (vignette)	p. 98
La répartition des principaux ouvrages d'épuration existants et à l'étude	p. 100
Les noyaux de biodiversité et les continuités écologiques	p. 101
Les gisements d'enjeu régional	p. 102
L'air ressource vitale, zones calmes et « poumons verts »	p. 105
Les ressources énergétiques	p. 106
Le bruit, l'air et la pollution en Île-de-France	p. 108
Les enjeux d'aménagement en zone inondable	p. 110
Les mouvements de terrain	p. 113
Les risques technologiques	p. 114
Les paysages : cohérence, patrimoine et identité régionale	p. 116
Les entités paysagères de l'Île-de-France	p. 118
Les équipements commerciaux en 2006	p. 124
La natation scolaire, de nombreux territoires en difficultés	p. 126
La densité humaine (population+emplois) à la commune	p. 153
La trame verte d'agglomération	p. 155
Les territoires ruraux	p. 159

Prendre en compte l'écosystème, valoriser le patrimoine, développer le tourisme	p. 160
Associer le fleuve au développement économique et à la politique énergétique	p. 162
Ouvrir le fleuve sur la ville et composer avec les territoires naturels et bâtis	p. 164
La géographie stratégique et prioritaire	p. 170
La hiérarchie des pôles urbains et des bassins de vie	p. 180
Compléter le maillage des liaisons vertes	p. 184
Le faisceau Ouest	p. 190
Le faisceau Nord	p. 194
Le faisceau Est	p. 197
Le faisceau Sud-Est	p. 201
Le faisceau Sud	p. 205

Tableaux

Les objectifs prévisionnels de constructions de logements par département	p. 49
Hypothèses départementales permettant d'atteindre 30 % de logements locatifs sociaux dans le parc total de logements en 2030	p. 51
Répartition de la construction de logements entre les différents types de territoires	p. 166
Hypothèses de répartition de la construction de logements et de la densité des espaces d'habitat du projet spatial régional	p. 166
Estimation maximale des extensions urbaines cartographiées et non cartographiés	p. 166
Hypothèse d'évolution des taux d'emploi par département entre 2005 et 2030	p. 167
État 2005 (estimation), état 2030 (perspective) et part départementale dans l'évolution régionale entre 2005 et 2030 (parc de logements et construction, population active, emploi)	p. 167
Les territoires stratégiques structurants pour le développement régional	p. 171
Les sites prioritaires du territoire régional	p. 172

Encadrés

Article L.141-1 du code de l'urbanisme	p. 12
Les grandes étapes	p. 17

Un scénario de contribution de tous les territoires à l'effort de production annuelle de logements locatifs sociaux ...	p. 52
Les objectifs prévisionnels de la construction de bureaux	p. 61
Taux d'emploi et « indice de disparité de taux d'emploi »	p. 168
La calcul de référence de la superficie des espaces urbanisés pour l'application des orientations relatives à la densité et aux capacités d'extension non cartographiées	p. 174

Graphiques, schémas

Variation des températures terrestres de surface, de l'an 1000 à 2100	p. 36
Hypothèse pour atteindre rapidement l'objectif de construction de 60 000 logements par an sur la durée du SDRIF	p. 47
Construire 60 000 logements par an en Île-de-France entre 2005 et 2030	p. 48
Hypothèse d'évolution des taux d'emploi par département entre 2005 et 2030	p. 167

Portrait (cartes et graphiques)

Île-de-France 2005 : 11,4 millions d'habitants, 12 000 km ² , 8 départements	p. 226
Part de la population métropolitaine vivant en Île-de-France	p. 226
Évolution de la population francilienne (2000-2050)	p. 227
La population francilienne par sexe et âge - 2030	p. 227
Le nombre de personnes par ménage en France et en Île-de-France (1962-2030)	p. 227
Régions : nombre de logements mis en chantier pour 1 000 habitants en 2005	p. 228
Densité communale des espaces d'habitat	p. 228
Écart au revenu régional moyen après impôts des départements franciliens (1984-2004)	p. 229
Les 10 % de ménages franciliens les plus modestes parmi l'ensemble des ménages	p. 229
Les lycées en Île-de-France en 2005	p. 230
Urbanisations nouvelles de 1990 à 2003	p. 231
Importance des espaces ouverts en Île-de-France en 2003	p. 231
Évolution de l'emploi salarié privé en Île-de-France entre 1996 et 2005	p. 232
Évolution des trafics routiers au cœur de l'agglomération entre 1998-2002 (2000-2003 pour Paris)	p. 233
L'intercommunalité en Île-de-France	p. 234

Le Schéma directeur de la région Île-de-France

a été rédigé sous l'autorité de

Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional d'Île-de-France
Président du Comité de pilotage de la révision du Schéma directeur
et de **Mireille Ferri**, Vice Présidente du Conseil régional en charge de l'Aménagement du territoire
de l'interrégional, de l'égalité territoriale, des contrats régionaux et ruraux

La révision du SDRIF a été menée en association avec les services de l'État

représentés par **Bertrand Landrieu**, puis Pierre Mutz, Préfets de la région Île-de-France, Préfet de Paris
et par **Francis Rol-Tanguy**, puis Pascal Lelarge, Préfets, Directeurs régionaux de l'équipement Île-de-France
membres du comité de pilotage
assistés de

Olivier Milan, Directeur de l'urbanisme et du Schéma directeur à la DREIF
de Carole Contamine, puis Hélène Peskine, Chefs de projet SDRIF à la DREIF
et de Sophie Robin, chargée d'études à la DREIF

et en partenariat avec le Conseil économique et social régional d'Île-de-France

présidé par **Jean-Claude Boucherat**

membre du comité de pilotage

avec le concours de Pierre Moulié, rapporteur général puis président de la Commission aménagement du territoire
assistés de

Alain Leclerc et Bernard Lénat, directeur et directeur-adjoint du cabinet du Président du CESR
et de Sylvie Mélé, secrétaire générale pour le SDRIF

Le projet de Schéma directeur a bénéficié

des travaux préparatoires de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France, des publications de la DREIF, des contributions du CESR
du diagnostic partagé entre la Région, l'État et le CESR, de la note d'enjeux partagés entre la Région, l'État et le CESR
des prescriptions relatives aux servitudes d'utilité publique, aux PIG et aux OIN et des éléments relatifs aux projets d'infrastructure relevant de la compétence de l'État

des contributions

de la Commission de l'aménagement du territoire élargie du Conseil régional d'Île-de-France
de la Commission de l'aménagement du territoire du Conseil économique et social régional d'Île-de-France
des Conseils généraux, des Chambres consulaires, de l'Association des maires d'Île-de-France
de différentes collectivités territoriales, intercommunalités, Agences d'urbanisme et partenaires de la Région

des apports

des ateliers thématiques et territoriaux, de la Conférence des intercommunalités, de la Conférence interrégionale du Bassin parisien
des Conférences de citoyens, des différents forums et des États Généraux

des travaux des groupes d'experts conduits en partenariat entre la Région, l'État, le CESR, et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France
grâce à la participation de nombreuses institutions et au concours de nombreux acteurs de l'aménagement et du développement régional :

Fond Forme Cohérence et Aménagement de l'Espace, Démographie, Développement économique, Environnement,
Évaluation environnementale, Foncier, Logement, Transports et Mobilité.

Ainsi que des contributions de l'Inspection générale de la région Île-de-France, de l'Agence des espaces verts de la région Île-de-France,
de l'Agence régionale de développement et de l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies.

Le Schéma directeur a bénéficié des avis

du Conseil économique et social régional, des Conseils généraux, des Chambres consulaires,
de l'État, du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables,
de la Commission d'enquête publique

La maîtrise d'ouvrage déléguée a été assurée par les Services de la Région Ile-de-France

placés sous l'autorité de Sophie Mougard, puis de Catherine Barbaroux, Directrices générales des Services de la Région Île-de-France, Présidentes du Comité Technique de la révision du Schéma directeur

Coordination générale assurée par :

l'Unité Aménagement Durable, dirigée par Jean-Claude Gaillot, Directeur général adjoint,
et de la Direction de la planification régionale et du SDRIF, dirigée par Valérie Mancret-Taylor, Directrice,
et Matthieu Liénard, Directeur adjoint,

composée de Solen Baali, Patrick Brenner, Isabelle Fabre, Léo Fauconnet, Dominique Fèvre, Isabelle Grammatico-Dousseron, Jean-Michel Grandchamp, Pascal Hauchecorne, Céline Laurens, Marianne Millet, Laetitia Pageot, Juliana Ribeiro, Nicolas Rolland, Alexandra Rossi, Danielle Sauterel, Jonathan Sebbane, Marileine Toinet.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France

sous l'autorité de François Dugény, Directeur général

Coordination générale assurée par :

La Mission de coordination SDRIF, dirigée par Vincent Fouchier, Directeur général adjoint

Coordination composée de Elisabeth Faguer, Anne-Marie Legrand, Muriel Naudin.

Equipe Projet composée de Sandrine Barreiro, Etienne Berthon, Emmanuel Blum, Erwan Cordeau, Anne-Claire Davy, Renaud Dizain, Audrey Gauthier, Brigitte Guigou, Eric Huybrechts, Nicolas Laruelle, Corinne Legenne, Philippe Louchart, Christophe Magdelaine, Julie Missonnier, Laurence Nologues, Claire Peuvergne, Dominique Riou, Christian Thibault, Jean-François Vivien.

Cartographie : Sylvie Castano, Laurie Cransac, Pascale Guery, Yann Lesouef, Xavier Opigez, Laetitia Pigato, Jean-Eudes Tilloy.

Cartographie SIG : Marion Dautherville, Régis Dugué, Cécile Mauclair.

En liaison avec

Ariane Azéma puis Nicolas Buchoud, Conseillers techniques en charge du Schéma directeur auprès du Président du Conseil régional d'Île-de-France

Rachel Kahn, Chargée de mission auprès de la Vice-Présidente du Conseil régional en charge de l'Aménagement du territoire

Avec le concours de l'ensemble des services de la Région, notamment :

Au sein de l'Unité Aménagement Durable :

La Direction de l'Aménagement et du développement territorial, dirigée par Patricia Brison

La Direction des Routes et des Circulations douces, dirigée par Jean-Raymond Fradin

La Direction des Transports Collectifs, dirigée par Yves Sinou puis Olivier Moulin

La Direction de l'Environnement, dirigée par Patricia Correze-Lénée

De l'Unité des Affaires juridiques, marchés, qualité, dirigée par Vincent Sueur, Directeur général adjoint

De l'Unité des Affaires internationales et européennes, dirigée par Marie Deketelaere-Hanna,

Directrice générale adjointe

De l'Unité Communication, dirigée par Hervé Marchal, Directeur général adjoint

De l'Unité Développement, dirigée par Denis Tersen, Directeur général adjoint

De l'Unité Lycées, dirigée par Philippe Fallachon, Directeur général adjoint

De l'Unité Société, dirigée par Etienne Achille, Directeur général adjoint

Du Secrétariat Général, dirigé par Éric Arnaud,

De l'Unité du personnel et des ressources humaines, dirigée par Michel Prudhomme, Directeur général adjoint

De l'Unité du Patrimoine et des moyens généraux, dirigée par Elie Chekroun puis Véronique Antoine, Directeurs généraux adjoints

Avec le concours de l'ensemble des départements de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France :

Le Département Démographie habitat équipement et gestion locale, dirigée par Christine Corbillé

Le Département Economie et développement local, dirigée par Anne-Marie Roméra

Le Département Environnement urbain et rural, dirigé par Christian Thibault

Le Département Mobilité et Transport, dirigé par Alain Meyere

Le Département Urbanisme, aménagement et territoires, dirigé par Jean-Pierre Palisse, Directeur général adjoint

Le Département Information, documentation, multimédia, dirigé par Philippe Montillet

Le Département Studio, création, édition

Le Département du Système d'information géographique régional, dirigé par Michel Hénin

Le Département Système d'information, dirigé par Jean-Marie Lesens

L'Observatoire régional de la santé, dirigé par le Dr Isabelle Grémy

L'Insitut régional de développement du sport en Île-de-France dirigé par Gérard Lacoste

La Mission Etudes sécurité, dirigée par Marianne Anache

et de Gérard Lacoste, Directeur général adjoint, en charge de la Stratégie et du développement

et Fouad Awada, Directeur général adjoint

Avec la contribution

du cabinet FIDAL

Maître Patrick Hocreitière, avocat et directeur associé, et Maître Valérie Gueguen, avocate

Conception graphique et maquette : Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France

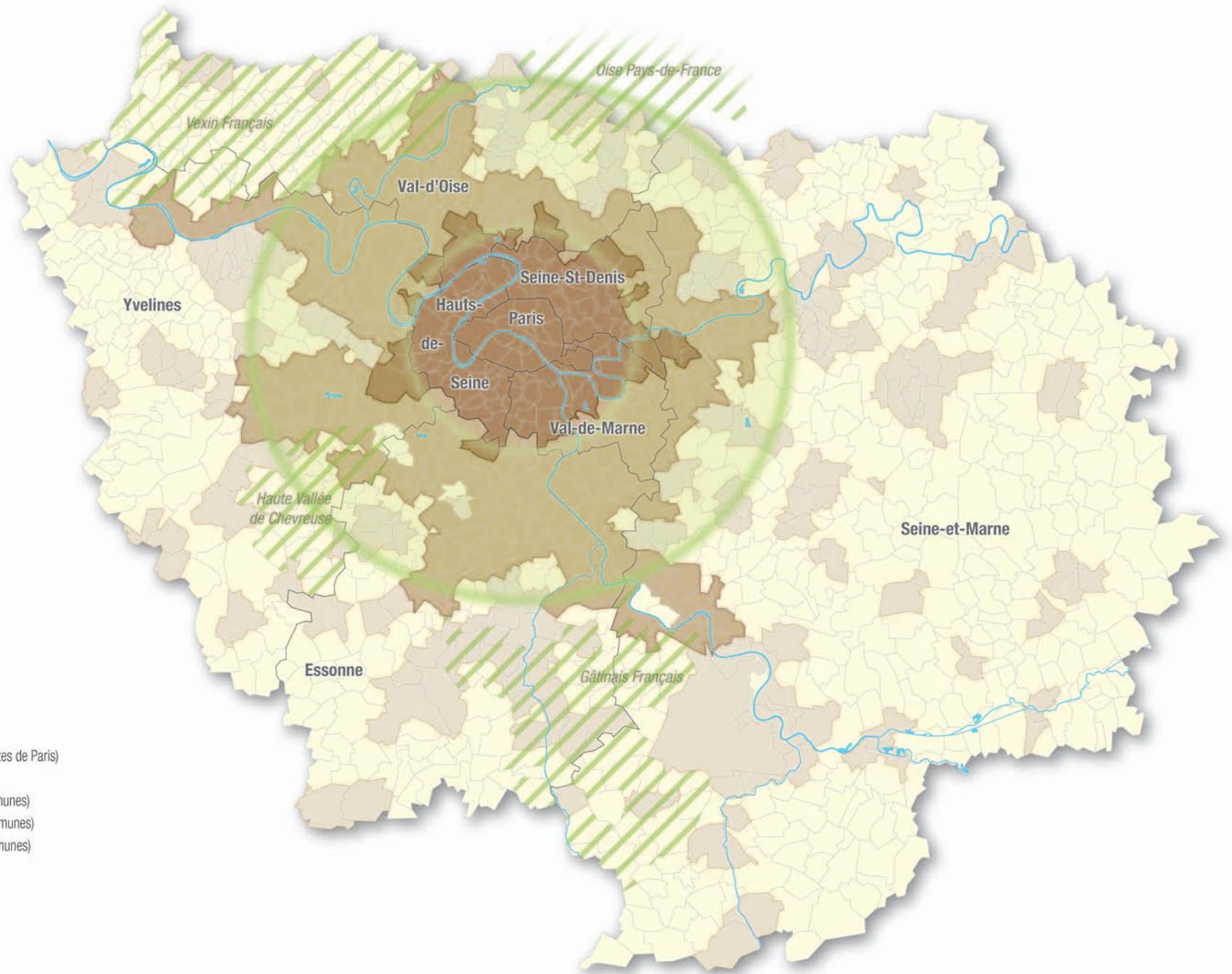
Élodie Beaugendre, Agnès Charles, Olivier Cransac

Fabrication : Sylvie Coulomb

Couvertures : Rampazzo

Impression : atelier reprographie du Conseil régional d'Île-de-France / atelier de reprographie de l'IAU Île-de-France

Imprimeur : IME



Les grandes entités géographiques

- limite de départements
- ceinture verte
(rayon entre 10 et 30 km des portes de Paris)
- ▨ parc naturel régional
- cœur d'agglomération (118 communes)
- agglomération centrale (278 communes)
- autres agglomérations (211 communes)
- espace rural (674 communes)

0 10 km
 Source : Estimation Iaurif 2005
 d'après Iaurif (MOS),
 Insee (population) et Garp (emploi)
 © IAU idF 2008

